

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1852.)

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS,

POUR L'EXERCICE 1852.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1852 s'élève à	fr.	117,510,250 »
Les Budgets des dépenses, dont les projets ont été successivement présentés à la Chambre pour le même exercice, s'élèvent à		<u>115,476,118 95</u>

SAVOIR :

Dette publique	fr.	35,912,159 69
Dotations		5,365,922 75
Justice		11,908,865 55
Affaires étrangères		2,108,758 34
Intérieur		6,502,802 49
Travaux publics		16,061,495 13
Guerre		26,787,000 »
Finances		10,871,135 »
Non-Valeurs et Remboursements		1,958,000 »
	Fr.	<u>115,476,118 95</u>

L'excédant des recettes sur les dépenses est, en conséquence, évalué à 1,854,151 05

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les développements qui sont publiés à l'appui des Budgets des dépenses, expliquent les changements qu'ils ont respectivement subis. On croit dès lors pouvoir se borner à constater ici les résultats généraux qu'ils présentent dans leur ensemble, comparés à ceux des Budgets de l'exercice 1851.

Ces derniers Budgets ont été votés au chiffre de fr. 115,456,059 16 c'; ceux de l'exercice 1852 offrent donc une augmentation d'environ 40,000 francs. Cette augmentation est insignifiante, si l'on considère que les dépenses relatives à l'enseignement exigent à elles seules un accroissement de dotation de près de 500,000 francs.

Comparés entre eux, le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1852 présente, sur celui de l'exercice 1851, une différence en plus de 877,700 francs.

Les développements qui vont suivre permettront d'apprécier les causes de cette augmentation.

CONTRIBUTIONS
DIRECTES.
—
Contribut^{on} foncière.

Le contingent qui a servi de base à l'assiette de la contribution foncière pour 1851, est maintenu au même chiffre au Budget de 1852. Ce contingent, qui s'élève en principal à 15,500,000 francs, doit être réparti entre les neuf provinces d'après la péréquation arrêtée par la loi du 9 mars 1848 (*Moniteur* du 11, n° 71).

Contribution person-
nelle.

En y comprenant les centimes additionnels perçus au profit de l'État, le produit de cet impôt s'est élevé, pendant les six dernières années, savoir :

EXERCICES.	MONTANT des RÔLES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1845.	8,067,522	•	•
1846.	9,059,591	92,269	•
1847.	9,156,557	76,746	•
1848.	9,121,250	•	15,107
1849.	9,068,781	•	52,449
1850.	9,155,810	85,029	•

Ce revenu, qui suit la marche de la population, tend constamment à s'accroître. La progression s'est arrêtée à la suite des événements de 1848, mais dès 1850, elle a repris son cours en quelque sorte normal, et il est permis de prévoir que l'évaluation pour 1851 sera atteinte et au delà. Celle proposée pour 1852 n'excède cette dernière que de 59,600 francs.

Droit de patente.

Le produit du droit de patente, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, s'est élevé pour chacune de six dernières années, savoir :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

EXERCICES.	MONTANT des RÔLES.	DIFFÉRENCES	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1845.	2,854,954	»	»
1846.	2,962,766	107,812	»
1847.	3,155,068	190,502	»
1848.	2,952,418	»	200,650
1849.	2,826,486	»	125,952
1850.	3,118,510	291,824	»

La diminution en 1848 est due, comme celle qui se remarque sur la contribution personnelle, à l'influence des événements de février 1848. En ce qui concerne l'exercice 1849, la diminution provient de ce que les dégrèvements accordés par la loi du 22 janvier 1849 n'ont pu trouver leur compensation immédiate dans l'application de toutes les autres mesures décrétées dans ce but par la Législature.

Une augmentation notable a été obtenue en 1850; un nouvel accroissement est prévu dans l'avenir, et l'on peut, sans craindre de mécompte, fixer à 3,201,000 francs le montant éventuel de cet impôt pour l'exercice 1852.

La redevance proportionnelle des mines s'établit sur le produit net des exploitations pendant l'année précédente; le produit de l'année 1851 ne pouvant encore être constaté, il est impossible d'évaluer, si ce n'est d'une manière essentiellement approximative, le montant de la redevance proportionnelle pour l'exercice 1852. Toutefois, l'expédition de nos charbons ayant été beaucoup plus considérable en 1850 qu'en 1849, il y a lieu de croire que le montant des redevances fixes et proportionnelles atteindra en 1851 le chiffre porté au Budget de cet exercice. Et si, comme il faut l'espérer, aucune circonstance défavorable ne vient arrêter les opérations de nos établissements charbonniers, on peut présumer que les deux redevances produiront, en 1852, la somme de 207,900 francs proposée au Budget.

Redevances des mines.

La loi du 1^{er} décembre 1849 a reçu son exécution à partir du 1^{er} janvier 1850.

Le produit probable de ce droit avait été évalué à 900,000 francs. Il n'a atteint, en 1850, que le chiffre de 880,334 francs. En attendant une plus longue expérience, on croit devoir maintenir à 900,000 francs les prévisions de 1852.

Droit de débit de boissons alcooliques.

Les droits d'entrée ont produit, pendant les cinq dernières années, savoir :

DOUANES.
—
Droits d'entrée.

EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent,	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1846.	10,254,187	»	»
1847.	9,745,975	»	490,212
1848.	8,857,419	»	906,556
1849.	11,007,498	2,170,079	»
1850.	11,105,928	96,450	»
TOTAUX	50,927,007	2,266,509	1,596,768
MOYENNE.	10,185,401	»	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les prévisions du Budget de 1851 sont établies à 11,400,000 francs, soit près de 500,000 francs de plus que le produit de l'année qui vient de finir. Les recettes de 1850 ont été déprimées par une cause spéciale dont les effets ne tarderont probablement pas à disparaître : par suite d'un manque de récolte et de certaines spéculations commerciales, les importations de café ont présenté un déficit considérable en 1850. Les quantités importées pour la consommation, pendant les quatre dernières années, donnent les chiffres suivants :

1847.	19,583,800 kilog.
1848.	21,933,500 »
1849.	18,558,800 »
	TOTAL. 60,093,900 »
	MOYENNE. 20,031,966 »
1850.	16,585,000 »
	DIFFÉRENCE EN MOINS. 3,446,966 »

Cette différence, à raison d'un droit moyen de fr. 12 42 c^s par 100 kilog., représente une somme de 428,113 francs. En supposant dès lors que le commerce du café reprenne en 1852, sa situation normale, on arrive au chiffre de 11,500,000 francs proposé au Budget.

Droits de sortie. Les droits de sortie ont rapporté, savoir :

EXERCICE.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent,	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1846.	460,490	»	»
1847.	476,143	6,644	»
1848.	304,598	»	171,545
1849.	391,706	87,108	»
1850.	283,822	•	107,884
TOTAUX.	1,925,768	93,752	279,429
MOYENNE	585,154	»	»

Le décroissement que présentent les recettes, en 1850, provient de la suppression des droits de sortie sur un grand nombre de marchandises précédemment imposées. Au Budget de l'année courante, le produit probable de l'exercice ne figure que pour 300,000 francs. Ce chiffre est également proposé pour 1852.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les droits de transit ont donné, savoir :

Droits de transit.

EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent,	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1846.	66,605	"	"
1847.	81,081	14,478	"
1848.	40,000	"	40,481
1849.	42,155	1,555	"
1850.	58,457	"	5,696
TOTAUX.	268,854	16,011	44,177
MOYENNE	55,771		

Les prévisions pour l'année courante sont fixées à 40,000 francs. Les résultats de 1850 confirment ce chiffre et en justifient le maintien pour l'exercice 1852.

Les droits de tonnage ont produit, savoir :

Droits de tonnage.

EXERCICES.	MONTANT des RECETTES.	DIFFÉRENCES, comparativement à l'exercice précédent.	
		EN PLUS.	EN MOINS.
1846.	587,810	"	"
1847.	574,286	"	15,524
1848.	555,401	"	218,885
1849.	447,074	91,075	"
1850.	585,095	"	65,079
TOTAUX	2,548,566	91,075	295,488
MOYENNE	460,715		

La somme portée au Budget de l'année courante est de 400,000 francs. D'après le produit de 1850, ce chiffre est maintenu pour l'exercice 1852.

Au 31 décembre 1850, les recettes sur les accises se sont élevées, savoir :

ACCISES.

Branches de Produits.	MONTANT des RECETTES CONSTATÉES au 31 déc. 1850.	PRÉVISIONS DU BUDGET		DIFFÉRENCES, comparativement aux prévisions de 1850,		PRÉVISIONS du BUDGET de 1852.
		de 1850.	de 1851.	en moins.	en plus.	
Sel et eau de mer	4,413,560 01	4,650,000	4,400,000	"	250,000	4,400,000
Vins étrangers	2,578,581 73	2,100,000	2,100,000	"	"	2,200,000
Eaux-de-vie indigènes	5,796,105 59	5,900,000	3,750,000	"	150,000	5,800,000
Liquides alcool. distillés à l'étr.	507,548 18	200,000	250,000	50,000	"	270,000
Bières et vinaigres	6,456,724 90	6,500,000	6,300,000	"	"	6,500,000
Sucres de canne et de betterave.	3,169,509 61	3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000
Timbre des quittances	4,865 35	5,000	5,000	"	"	5,000
— de permis de circulation	1,049 69	1,000	1,000	"	"	1,000
TOTAUX.	20,707,940 84	20,656,000	20,306,000	50,000	400,000	20,476,900

NOTE PRÉLIMINAIRE.

- Sel.* Les prévisions du Budget de 1852 sont conformes à celles du Budget de 1851 et au montant des recettes constatées à la fin du mois de décembre 1850. Elles présentent, comparativement aux prévisions du Budget de ce dernier exercice, une différence en moins de 250,000 francs provenant de la cessation de notre commerce interlope, depuis que la France a réduit le droit de consommation sur le sel.
- Vins étrangers.* Si l'on se fondait sur les recettes effectuées pendant les années 1849 et 1850, on pourrait évaluer à 2,450,000 francs les produits de l'accise sur les vins étrangers. Mais comme l'augmentation de recette constatée pour ces deux années peut être attribuée, en grande partie, aux approvisionnements considérables qui ont eu lieu après les événements de 1848, à mesure que la tranquillité publique s'est raffermie, on croit devoir se borner à adopter, comme base des prévisions pour l'exercice 1852, le chiffre de 2,200,000 francs.
- Liquides alcooliques distillés à l'étranger.* Les produits de l'accise sur les liquides alcooliques distillés à l'étranger ont été évalués d'après la moyenne des droits recouverts pendant les années 1848, 1849 et 1850.
- Eaux-de-vie indigènes.* La décharge de 28 francs par hectolitre accordée à l'exportation des eaux-de-vie indigènes par l'art. 21 de la loi du 27 juin 1842, a été réduite à 22 francs par celle du 5 mars 1850. En tenant compte de l'accroissement de ressources qui doit en résulter pour le trésor, on a évalué les prévisions à 3,800,000 francs. Elles concordent avec les recettes faites au 31 décembre 1850.
- Bières et Vinaigres.* Comme on l'a dit dans la note préliminaire du Budget de 1851, les recettes sur les bières et vinaigres ont diminué chaque année de 1840 à 1849. Quoique celles qui ont été opérées en 1850 se soient améliorées et excèdent de 136,000 francs les prévisions évaluées à 6,500,000 francs, on a cependant cru devoir maintenir ces prévisions au Budget de 1852. On ne connaît pas, pour le moment, les véritables causes de l'augmentation qu'on vient de signaler; d'un autre côté, les contestations survenues avec les brasseurs, à l'occasion du nouveau mode de jaugeage des cuves-matières, ne sont pas aplanies. Si, comme on a lieu de le croire, les prétentions de l'administration sont confirmées par les tribunaux, il en résultera une augmentation permanente de 250,000 à 500,000 francs.
- Sucres* En conformité de la loi du 18 juin 1849, le produit de l'accise sur le sucre de canne et sur le sucre de betterave, est fixé au *minimum* de 5,500,000 francs par année.
- Droit de garantie.* Comparativement au Budget de 1851, les prévisions du Budget de 1852 présentent une augmentation de 15,000 francs; elles ont été calculées sur la moyenne des droits perçus pendant les années 1849 et 1850.
- Enregistrement.* Les prévisions adoptées pour l'exercice 1851 sont conservées pour 1852,

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les droits d'enregistrement ont rapporté :

En 1845.	10,155,600
» 1846.	10,489,186
» 1847.	10,666,940
» 1848.	9,050,864
» 1849.	9,519,859
» 1850.	10,160,109

Si, laissant à l'écart les années anormales 1848 et 1849, on considère les produits obtenus de 1845 à 1847, on est fondé à croire que les évaluations de 1851 et de 1852 seront atteintes.

Les prévisions pour les droits de greffe sont également les mêmes que celles adoptées pour 1851, et correspondent exactement à la moyenne des cinq dernières années.

Greffe.

Les droits d'hypothèques, spécialement ceux de transcription, suivent la progression des droits d'enregistrement perçus sur les mutations immobilières. L'évaluation proposée pour 1852 coïncide avec le produit obtenu en 1850 : elle ne dépasse que de 50,000 francs celle de 1851.

Hypothèques.

Ainsi qu'on l'a fait observer dans la note préliminaire du Budget de 1851, une augmentation notable se remarque depuis plusieurs années sur le produit des droits de succession. Tandis qu'en 1844, 1845 et 1846, il n'avait guère dépassé en moyenne 5,200,000 francs, il a atteint en 1847, 6,020,000 francs; descendu en 1848 à 5,745,000 francs, il est remonté en 1849 à 6,525,000 francs, et en 1850 à 6,248,000 francs.

Successions.

La moyenne de ces trois dernières années est de 6,170,000 francs; mais comme il faut faire la part des circonstances qui influent sur un produit aussi incertain, on propose la même évaluation qu'au Budget de 1851, c'est-à-dire 6,000,000 de francs.

Le produit du timbre est évalué à 2,850,000 francs. Cette évaluation, qui excède de 94,000 francs le produit de l'année 1850, est de 150,000 francs inférieure à celle de 1851.

Timbre.

Tout annonce que, par suite de transactions plus nombreuses et d'un redoublement de surveillance, ces prévisions seront atteintes. Déjà les résultats du mois de janvier 1851 dépassent de près de 8,000 francs ceux du mois correspondant de 1850.

Elles consistent en amendes en matière criminelle, correctionnelle et forestière, en amendes prononcées en vertu de lois spéciales, et enfin en amendes en matière civile, disciplinaire, etc.; elles se sont élevées, en 1849, à 218,000 francs, et en 1850 à 310,000 francs.

Amendes en matière de condamnations diverses.

Les prévisions pour 1852 sont calculées sur la moyenne des trois dernières années. Elles présentent sur celles de 1851 une augmentation de 85,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Péages. — Rivières et canaux.

Les produits compris sous cette rubrique, se composent des droits de navigation sur les rivières et canaux, des produits des bacs et bateaux de passage, ainsi que des bateaux à vapeur de Tamise et d'Anvers à la tête de Flandre, du prix de ventes d'arbres, plantations et herbages sur les accotements des voies navigables, des droits de pêche, etc.

Ces divers produits ont été portés au Budget de 1851 à 2,905,000 francs. Ils figurent au Budget de 1852 pour 3,000,000 de francs. Cette différence en plus de 95,000 francs provient en grande partie des péages établis sur le canal latéral à la Meuse récemment livré à la navigation, et de l'accroissement de la part attribuée à l'État, par la loi du 30 décembre 1843, dans les produits du canal de Mons à Condé.

Routes appartenant à l'État.

Les barrières sont adjudgées pour un terme de trois années, qui ont pris cours le 1^{er} janvier 1850 et qui expireront le 31 décembre 1852.

Les prévisions de 1851 ont été établies par erreur sur un chiffre supérieur au produit de ces adjudications. Celles de 1852 sont basées sur leur produit réel, sauf qu'il a dû être tenu compte d'une diminution de 36,065 francs, résultant de quelques réadjudications partielles qui ont eu lieu par suite de résiliations de baux.

Postes.

Les recettes du service des postes pour l'exercice 1852, ne peuvent guère être évaluées à plus de 3,200,000 francs, chiffre qui figure déjà aux Budgets des Voies et Moyens des années 1850 et 1851.

Il est à remarquer, en effet, que, selon toute apparence, les produits réalisés en 1850 atteindront à peine la somme de 3,200,000 francs; et bien qu'il soit permis de compter sur un accroissement normal de correspondances à l'intérieur du royaume, on ne doit cependant pas perdre de vue que les conventions postales, qui seront bientôt conclues avec la Prusse et les Pays-Bas, exerceront, du moins à leur début, une influence défavorable sur les recettes.

Dans cet état de choses, la prudence commande de s'en tenir aux mêmes évaluations, sauf à les augmenter plus tard, si d'ici à l'époque où le Budget sera discuté, les recettes venaient à s'améliorer, de manière à justifier des prévisions plus élevées.

Chemin de fer.

De toutes les sources de revenus, les recettes des chemins de fer sont celles qui ont été le plus profondément affectées par les graves événements de 1848.

Du chiffre de 14,587,700 francs auquel elles s'étaient élevées en 1847, elles sont subitement descendues, en 1848, à 12,081,700 francs, pour ne remonter, en 1849, qu'à 12,936,000 francs.

Grâce au raffermissement progressif de l'ordre qui a permis au commerce et à l'industrie de reprendre leur essor, l'année 1850 a été, sous le rapport des produits du chemin de fer, plus prospère que toutes celles qui l'ont précédée. Ces produits se sont élevés à 14,855,000 francs : ils excèdent, par conséquent, de près de 270,000 francs ceux de 1847 et de plus de 1,900,000 francs ceux de 1849.

On a évalué ceux de l'exercice 1851 à 15,200,000 francs.

Les prévisions pour l'exercice 1852 sont portées à 16 millions.

Pour justifier ce chiffre, il suffira de faire remarquer que le chemin de fer a

NOTE PRÉLIMINAIRE.

donné, chaque année avant les événements de 1848, un accroissement bien supérieur à celui que l'on propose. Cette accroissement a été :

En 1845, comparé à 1844, de.	1,172,711	»
1846, — 1845, de.	1,168,951	»
1847, — 1846, de.	1,076,958	»
	<hr/>	
ENSEMBLE.	5,418,600	»
	<hr/>	
Soit, en moyenne, un accroissement annuel de. . . fr.	1,140,000	»
	<hr/>	

Les prévisions calculées sur cette moyenne seraient exagérées : aussi, pour rester dans les limites les plus modérées et en même temps les plus probables, a-t-on supposé, en les fixant à 16,000,000 pour 1852, que l'accroissement obtenu avant 1848, se répartirait, par moitié sur les deux années 1851 et 1852, c'est-à-dire que les produits de 1851 s'élèveraient à 15,425,000 francs, et que ceux de 1852 les dépasseraient de 575,000 francs.

La prévision de 40,000 francs est celle que la commission des télégraphes a consignée dans son rapport du 21 mars 1850 (n° 171 des *Documents parlementaires*, 1849-1850). *Télégraphes électriques.*

Ce chiffre, d'après la commission, correspond à l'expédition journalière et moyenne d'un message au prix de 5 francs par chacun des 36 bureaux.

Les produits des domaines (*Valeurs capitales*) se composent notamment du prix de vente de biens immeubles, du produit des successions en déshérence, du prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage des différents Ministères, du remboursement des capitaux des fonds de l'industrie et des créances ordinaires, des produits des transactions en matière domaniale, etc. Ces diverses branches de revenu ont donné, en 1850, un produit de 727,500 francs. *Capitaux et revenus. — Valeurs capitales.*

Elles ont été évaluées au Budget de 1851 à 1,000,000 de francs; elles le sont à celui de 1852 à 595,000 francs. Cette différence provient plus particulièrement de ce que les prix encore exigibles sur les ventes de domaines dont l'aliénation a été autorisée par les lois des 27 mai 1837, 30 juin 1840 et 29 décembre 1842, décroissent sensiblement d'année en année, et, en outre, de ce que le produit de la vente d'objets mobiliers à provenir du Département de la Guerre, subira une diminution d'environ 60,000 francs, qui s'explique par la circonstance que les ventes considérables de chevaux de réforme, qui ont eu lieu depuis 1848, ne doivent pas se reproduire en 1852.

Une autre diminution, comparativement au Budget de 1851, provient de ce que ce dernier Budget comprenait extraordinairement le remboursement des avances faites au séquestre de la famille d'Orange à la suite des événements de 1850.

L'évaluation de 1,100,000 francs proposée pour les forêts, correspond à celle adoptée pour 1851. Elle ne présente qu'une différence en plus de 46,000 francs sur la moyenne des années 1846 à 1850. *Forêts.*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

<i>Dépendances des chemins de fer.</i>	Les prévisions proposées, en ce qui concerne ces produits, sont les mêmes que celles adoptées pour 1851, et qui ont été établies en tenant compte d'une diminution dans le produit des excédants d'emprises.
<i>Établissements et services régis par l'État.</i>	Une augmentation de 25,000 francs est prévue sur cet article : elle s'applique pour 8,000 francs aux pensions à payer par les élèves de l'école militaire, et pour 17,000 francs aux produits des écoles de réforme établies à Ruysselede.
<i>Produits divers et accidentels et revenus des domaines.</i>	Les prévisions pour ces deux articles ne subissent aucun changement; elles sont en harmonie avec la moyenne des années antérieures.
<i>Produits divers des prisons, etc.</i>	Une diminution de 10,000 francs a été opérée à cet article, afin de le mettre mieux en concordance avec les produits des années précédentes.
<i>Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.</i>	Cet article présente une augmentation de 53,000 francs, qui est due notamment à l'accroissement du chiffre des cautionnements versés par les comptables de l'État.
<i>Produits des droits de pilotage et de fanal.</i>	Une augmentation de 20,000 francs est proposée à cet article, qui s'élèverait ainsi à 590,000 francs. Les produits réalisés en 1850 se sont élevés à 583,692 francs.
<i>Produit de la fabrication de monnaies de cuivre.</i>	La pénurie de monnaies de cuivre s'est fait vivement sentir dans un grand nombre de localités, surtout depuis que les pièces de France ont reflué vers ce pays. Un crédit de 100,000 francs est proposé au Budget des Finances pour les frais de fabrication de cette monnaie. La somme de 145,000 francs, comprise au Budget des Voies et Moyens, représente le produit de cette nouvelle émission.
<i>Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.</i>	Une augmentation de 100,000 francs est proposée à cet article. Elle est due à ce que les recouvrements des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et forestière, qui y sont compris, ont éprouvé une augmentation très-sensible pendant ces deux dernières années. La moyenne s'en est élevée, de 1846 à 1848, à environ 100,000 francs. Pour 1849, ils se sont montés à 179,225 francs et pour 1850 à 257,593 francs.
<i>Recouvrements d'avances faites aux ateliers des prisons.</i>	L'évaluation de ces recouvrements est égale à celle qui figure au Budget du Ministère de la Justice pour le service des travaux dans les prisons. Elle n'est que de 5,000 francs inférieure à l'évaluation de 1851.
<i>Chemin de fer Rhénan. — Dividendes.</i>	Une diminution de 25,000 francs est proposée à cet article : l'évaluation de 125,000 francs correspond à la somme d'intérêts qui a été recouvrée pendant les années 1846 et 1847; elle équivaut à un dividende d'environ 3 1/2 p. 0/0.
FONDS SPÉCIAL.	D'après les ventes qui ont été faites jusqu'à présent et celles qui ont été arrêtées en exécution de la loi du 6 juin 1850 et des lois antérieures, on
<i>Prix de ventes de bois domaniaux décrétées par la loi du 5 février 1845.</i>	croit pouvoir porter à fr. 700,000 » les recouvrements qui auront lieu en 1852.
	Une nouvelle loi d'aliénation sera prochainement soumise à la Législature. Les produits qui seront réalisés par suite de cette loi, en 1852, peuvent être évalués à fr. 500,000 »
	ENSEMBLE. fr. 1,000,000 »

PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre conseil des Ministres;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, existants au 31 décembre 1851, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, seront recouvrés, pendant l'année 1852, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Le principal de la contribution foncière est réparti entre les provinces, pour l'année 1852, conformément à la loi du 9 mars 1848.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1852, est évalué à la somme de *cent dix-sept millions trois cent dix mille deux cent cinquante francs* (117,310,250 francs); les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées en vertu de la loi du 5 février 1845, à la somme de *un million de francs* (1,000,000 de francs), et les recettes pour ordre à celle de *seize millions cinq cent soixante mille francs* (16,560,000 francs).

PROJET DE LOI.

ART. 5.

Pour faciliter le service du trésor, pendant le même exercice, le Gouvernement pourra, à mesure des besoins de l'État, mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de la somme de *quinze millions* de francs.

ART. 4.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1852.

Donné à Lacken, le 27 février 1852.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.



(13)

BUDGET

DES

Voies et Moyens,

POUR L'EXERCICE 1852.



BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
	IMPOTS.
	<i>Foncier</i> { <ul style="list-style-type: none"> Principal 3 centimes additionnels ordinaires 2 Id. id. pour non-valeurs 10 Id. id. extraordinaires 3 Id. id. supplémentaires sur le tout
	<i>Personnel</i> { <ul style="list-style-type: none"> Principal 10 centimes additionnels extraordinaires
	<i>Patentes</i> { <ul style="list-style-type: none"> Principal 10 centimes additionnels extraordinaires
	<i>Redevances sur les mines</i> { <ul style="list-style-type: none"> Principal 10 centimes ordinaires pour non-valeurs 5 centimes sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Droit de débit des boissons alcooliques
	<i>Douanes</i> { <ul style="list-style-type: none"> Droits d'entrée (16 centimes additionnels). Droits de sortie (Id.). Droits de transit. (Id.). Droits de tonnage (Id.). Timbres
	<i>Accises</i> { <ul style="list-style-type: none"> Sel (sans additionnels). Vins étrangers (26 centimes additionnels et timbres collectifs) . Eaux-de-vie étrangères. . . . (sans additionnels). — indigènes (Id.). Bières et vinaigres (26 centimes additionnels et timbres collectifs). . Sucres. Timbres { <ul style="list-style-type: none"> sur les quittances. sur les permis de circulation

POUR L'EXERCICE 1852.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1852.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
15,500,000	}	18,359,750	
465,000			
310,000			
1,550,000			
584,750			
8,400,000	}	9,240,000	
840,000			
2,910,000	}	3,201,000	
291,000			
180,000	}	207,900	
18,000			
9,900			
"		900,000	
11,500,000	}	12,275,000	
300,000			
40,000			
400,000			
85,000			
4,400,000	}	20,476,000	
2,200,000			
270,000			
3,800,000			
6,800,000			
3,500,000			
5,000			
1,000			
A REPORTER.		64,659,650	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.		
	IMPOTS. (Suite.)		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (Suite.)	Garantie	Droits de marque des matières d'or et d'argent	
	Recettes diverses	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État. Recettes extraordinaires et accidentelles	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Droits, additionnels et amen- des	Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).	
		Grefle (Id. id.)	
		Hypothèques . (Id. 25 id.)	
		Successions. . (Id. 30 id.)	
		Timbre (Id. sans additionnels)	
		Naturalisations	
		Amendes en matière d'impôts	
		Id. de condamnation en matières diverses	
		PÉAGES.	
		Domaines	Rivières et canaux
Routes appartenant à l'État			
TRAVAUX PUBLICS. .	Postes	Taxe des lettres et affranchissements	
		Port des journaux et imprimés	
		Droits sur les articles d'argent	
MARINE		Remboursements d'offices étrangers.	
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842	
		Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	

POUR L'EXERCICE 1852.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1852.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr. 64,659,650		
" 145,000		
225,000		
30,000	255,000	
10,500,000	86,754,650	
300,000		
1,680,000		
6,000,000		
2,850,000	21,695,000	
5,000		
140,000		
220,000		
3,000,000		
1,585,000	4,585,000	
2,760,000		
160,000		
20,000	3,200,000	7,985,000
200,000		
60,000		
"	200,000	
A REPORTER. . . fr.	94,739,650	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS. . .	Chemin de fer Télégraphes électriques
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) Forêts Dépendances des chemins de fer Établissements et services régis par l'État Produits divers et accidentels Revenus des domaines
TRÉSOR PUBLIC. . .	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations — des actes des commissariats maritimes — des droits de chancellerie — des droits de pilotage et de fanal — de la fabrication de monnaies de cuivre — de la retenue de 1 % sur les traitements et remises

POUR L'EXERCICE 1852.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1852.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	94,789,650	
16,000,000		
40,000		
595,000		
1,100,000		
50,000		
275,000	2,620,000	
800,000	20,388,000	
300,000		
110,000		
568,000		
50,000		
25,000	1,728,000	
390,000		
145,000		
240,000		
A REPORTER. . . fr.	115,127,650	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. Frais de perception des centimes provinciaux et communaux
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptables Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.
	Recettes accidentelles.
TRÉSOR PUBLIC.	Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1852.
	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances.
FONDS SPÉCIAL.	
	Produit des ventes de bois domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1843

POUR L'EXERCICE 1832.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES pour l'exercice 1832.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. fr.	115,127,650	
1,000 } 100,000 }	101,000	
100,000 } 735,000 }	835,000	
825,000 } 225,000 }	2,182,600	
23,600 } 125,000 }	1,246,600	
48,000		
TOTAL. fr.	117,310,250	
.....	1,000,000	

(Recettes pour ordre.)

RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	PRÉVISIONS.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		CHAPITRE PREMIER.		
	1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public, par des comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés de l'administration des chemins de fer, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, pour garantie du paiement de droits de douanes, d'accises, etc.	1,200,000	
		Cautionnements, versés en numéraire, par des entrepreneurs, adjudicataires ou concessionnaires de travaux publics	500,000	1,950,000
		Cautionnements, versés en numéraire, par des agents de change et des courtiers de commerce	250,000	
	2	Caisses des veuves des fonctionnaires civils	1,000,000	
	3	Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée.	160,000	
	4	Caisses provinciales de prévoyance des instituteurs primaires	150,000	
	5	Caisse centrale de prévoyance des instituteurs et professeurs urbains.	40,000	
TRÉSOR PUBLIC	6	Masse d'habillement et d'équipement de la douane.	250,000	
	7	Subsides offerts pour construction de routes	150,000	8,020,000
	8	Parts des communes dans les frais de confection des atlas des chemins vicinaux.	20,000	
	9	Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer de l'État pour compte des sociétés concessionnaires avec lesquelles elle est en relation	1,200,000	
	10	Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats à vue	1,400,000	
	11	Fonds de subvention prélevés sur les produits ordinaires des postes, pour faciliter le paiement des articles d'argent	200,000	
	12	Recettes éventuelles pour le compte de la caisse générale de retraite	1,500,000	
		A REPORTER. fr.		8,020,000

SUITE DES RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	PRÉVISIONS.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		REPORT. fr.		8,020,000
		CHAPITRE II.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	13	Répartition du produit d'amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises	120,000	5,450,000
	14	Frais d'expertises de la contribution personnelle. . .	30,000	
	15	Droits de magasin des entrepôts au profit des communes.	40,000	
	16	Recouvrement d'impôts au profit des provinces . . .	2,680,000	
	17	— — — — — des communes. . .	2,320,000	
	18	Taxe provinciale sur les chiens	260,000	
		CHAPITRE III.		
		FONDS DE TIERS.		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	19	Amendes diverses et autres recettes soumises aux frais de régie	120,000	3,090,000
	20	Amendes de consignations et autres recettes non assujetties aux frais de régie	1,000,000	
	21	Recouvrement de revenus pour compte de provinces, déduction faite des frais de régie.	470,000	
		CONSIGNATIONS.		
	22	Consignations de toute nature	1,500,000	
		TOTAL DES RECETTES POUR ORDRE fr.		16,560,000

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 février 1851.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(24)

ANNEXES.

VOIES ET MOYENS.

—
Exercice 1852.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU

DES

PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,

Constatés pendant les exercices 1846, 1847, 1848, 1849 et 1850.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PEN		
		1846.	1847.	1848.
	IMPÔTS.			
	Principal			
	5 centimes additionnels ordinaires			
<i>Poncier.</i>	2 — — — pour non-valeurs	18,550,749 86	18,359,740 87	18,550,749 79
	10 — — — extraordinaires			
	5 — — — supplémentaires sur le tout			
	Principal			
<i>Personnel</i>	10 centimes additionnels extraordinaires	9,059,591 45	9,156,557 67	9,121,255 16
	Principal			
<i>Patentes</i>	10 centimes additionnels extraordinaires	2,952,766 15	3,155,068 45	2,950,598 42
	Principal			
<i>Redevances des mines.</i>	10 centimes ordinaires pour non-valeurs	177,515 40	161,621 75	207,207 55
	5 — sur les deux sommes précédentes pour frais de perception			
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Droit de débit en détail des boissons alcooliques	925,568 75	876,388 75	870,542 75
	Droits d'entrée (16 centimes additionnels)	10,254,187 77	9,745,975 61	8,357,419 11
	— de sortie (— — —)	469,499 15	476,145 87	504,597 62
<i>Douanes.</i>	— de transit (— — —)	60,605 26	81,081 72	40,600 56
	— de tonnage (— — —)	587,810 47	574,286 47	555,401 14
	Timbres	56,467 58	55,255 68	25,780 85
	Sel (sans additionnels) et eau de mer	4,668,414 18	4,604,616 58	4,850,257 50
	Vins étrangers (26 centimes additionnels et timbres collectifs)	1,987,506 72	2,540,581 85	1,925,214 21
	Eaux-de-vie étrangères (sans additionnels)	174,012 08	202,655 20	227,514 55
<i>Accises.</i>	— indigènes (— — —)	5,522,711 12	2,870,980 17	5,542,015 58
	Bières et vinaigres (26 centimes additionnels et timbres collectifs)	6,519,547 17	5,518,066 85	6,126,121 96
	Sucres	2,845,570 59	1,417,250 85	5,076,450 10
	Timbres { sur les quittances	4,619 27	4,546 56	5,080 92
	{ sur les permis de circulation	855 22	770 70	915 36

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1852.		Observations.
1849.	1850.		adoptées POUR L'EXERCICE 1851.	proposées POUR L'EXERCICE 1852.	En PLUS.	En MOINS.	
18,359,740 93	18,359,750 »	18,359,740 89	18,359,750 »	18,359,750 »	»	»	
9,060,085 20	9,152,455 81	9,107,744 60	9,200,400 »	9,240,000 »	39,600 »	»	
2,832,269 23	3,118,310 68	3,004,562 58	3,100,900 »	3,201,000 »	100,100 »	»	
153,293 62	177,022 19	175,292 08	207,900 »	207,900 »	»	»	
889,377 50	880,354 »	887,942 33	900,000 »	900,000 »	»	»	
11,007,497 54	11,103,928 45	10,185,401 69	11,400,000 »	11,500,000 »	100,000 »	»	
391,706 22	283,822 49	385,153 87	300,000 »	300,000 »	»	»	
42,135 32	58,436 97	53,771 11	40,000 »	40,000 »	»	»	
447,073 50	385,995 04	469,713 32	400,000 »	400,000 »	»	»	
35,239 69	36,515 55	33,849 63	35,000 »	35,000 »	»	»	
4,513,876 97	4,413,560 01	4,610,145 01	4,400,000 »	4,400,000 »	»	»	
2,328,323 41	2,578,581 73	2,231,641 58	2,100,000 »	2,200,000 »	100,000 »	»	
284,998 86	307,548 18	259,301 77	250,000 »	270,000 »	20,000 »	»	
3,603,105 29	3,796,103 30	3,386,984 47	3,750,000 »	3,800,000 »	50,000 »	»	
6,214,051 38	6,436,724 90	6,082,861 25	6,300,000 »	6,300,000 »	»	»	
3,818,024 49	3,169,509 61	2,864,910 69	3,500,000 »	3,500,000 »	»	»	
4,904 12	4,863 33	4,822 64	5,000 »	5,000 »	»	»	
955 28	1,049 69	908 83	1,000 »	1,000 »	»	»	
A REPORTER . . . fr.			64,249,950 »	64,659,650 »	409,700 »	»	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PEN			
		1846.	1847.	1848.	
IMPÔTS (suite).					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	<i>Garantie.</i> . . .	Droit de marque des matières d'or et d'argent	140,831 48	127,562 07	07,454 50
	<i>Recettes di- verses.</i> . . .	Droits de magasin des entrepôts perçus au profit de l'État. . .	176,129 19	216,471 25	215,207 15
		Recettes accidentelles.	27,418 50	26,065 89	12,400 68
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	<i>Droits, additionnels et amendes.</i>	Enregistrement (principal et 50 centimes additionnels). . .	10,489,186 15	10,669,941 44	9,050,864 24
		Grefte. . . . (— 50 — —) . . .	312,568 14	307,265 51	302,330 60
		Hypothèques . . (— 26 — —) . . .	1,813,027 74	1,750,178 64	1,453,200 58
		Successions . . (— 50 — —) . . .	5,088,508 82	6,020,251 91	5,745,252 20
		Timbre (sans additionnels).	2,687,085 98	2,689,105 56	2,697,792 88
		Naturalisations.	12,000 "	15,500 "	9,500 "
		Amendes en matières d'impôts.	155,296 45	225,944 55	137,405 47
		— de condamnation en matières diverses	116,247 04	111,557 19	112,584 10
PÉAGES.					
	<i>Domaines.</i> . . .	Rivières et canaux.	3,020,312 05	3,552,845 50	2,958,754 82
		Routes appartenant à l'État.	1,881,474 46	1,920,707 65	1,709,555 57
TRAVAUX PUBLICS . . .	<i>Postes.</i> . . .	Taxe des lettres et affranchissements.	3,506,651 84	3,587,445 25	5,064,554 95
		Ports des journaux et imprimés	155,136 26	149,070 52	114,129 92
		Droits sur les articles d'argent.	25,525 94	23,177 01	21,509 71
		Remboursements d'offices étrangers	154,842 72	155,517 14	200,000 "
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . . .	51,056 29	51,063 45	57,443 87
MARINE		Produits du service des bateaux à vapeur	85,335 79	159,586 42	152,374 16
CAPITAUX ET REVENUS.					
TRAVAUX PUBLICS . . .		Chemin de fer	13,572,575 03	14,650,567 50	12,077,885 05
		Télégraphes électriques	"	"	"
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		Domaines (valeurs capitales)	602,060 76	956,505 20	966,884 49
		Forêts.	1,063,696 60	1,268,422 91	998,765 72
		Dépendances des chemins de fer	186,779 40	98,553 02	153,450 68
		Établissements et services régis par l'État	65,858 28	107,641 10	108,727 70
		Produits divers et accidentels	287,375 50	242,552 17	264,129 79
		Revenus des domaines	461,545 46	314,009 45	250,456 75

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1852.		Observations.
1849.	1850.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1851.	POUR L'EXERCICE 1852.	PLUS.	MOINS.	
	REPORT.	fr.	64,249,950	64,659,650	409,700	"	
132,074	06 157,819 27	151,148 53	130,000	145,000	15,000	"	
225,759	06 (a 228,545 90	211,982 51	225,000	225,000	"	"	a) Cette recette a été établie par approximation, d'après les faits connus au 31 décembre. Il est probable qu'elle subira quelque modification quand les comptes des droits d'entrepôt auront été définitivement arrêtés.
58,952	63 61,807 47	53,542 79	50,000	30,000	"	"	
9,519,859	12 10,160,109 02	9,977,991 97	10,500,000	10,500,000	"	"	
289,789	45 291,855 14	500,717 74	500,000	500,000	"	"	
1,405,182	21 1,674,795 02	1,656,878 63	1,650,000	1,680,000	30,000	"	
6,525,570	21 6,248,025 53	5,925,455 51	6,000,000	6,000,000	"	"	
2,771,912	04 2,756,415 38	2,720,462 39	3,000,000	2,850,000	"	150,000	b. Déduction faite des droits de timbre sur les journaux.
6,000	" 4,500 "	9,500 "	5,000	5,000	"	"	
117,551	45 153,288 21	153,865 16	140,000	140,000	"	"	
218,154	59 599,985 93	175,661 33	155,000	220,000	85,000	"	
2,791,709	02 2,885,295 06	3,037,799 79	2,905,000	3,000,000	95,000	"	
1,305,867	40 1,659,956 17	1,751,121 84	1,765,000	1,585,000	"	180,000	
			2,800,000	2,760,000	"	40,000	
			150,000	160,000	50,000	"	
3,427,458	" 2,838,504 01	"	15,000	20,000	5,000	"	c) Le produit des officiers étrangers n'est compris dans ce chiffre que pour une somme de 24,000 francs; on estime que les recouvrements ultérieurs s'élèveront à environ 175,000 francs.
	(c		200,000	200,000	"	"	
			55,000	60,000	5,000	"	
171,155	24 186,508 95	141,252 "	200,000	200,000	"	"	
12,955,920	01 14,855,000 "	"	15,290,000	16,000,000	800,000	"	
"	"	"	"	40,000	40,000	"	
1,517,438	41 727,471 09	914,051 53	1,000,000	595,000	"	405,000	
908,586	98 1,026,909 75	1,053,276 57	1,100,000	1,100,000	"	"	
125,986	95 71,220 18	123,158 04	50,000	50,000	"	"	
176,466	52 162,050 91	141,744 92	250,000	275,000	25,000	"	
445,075	47 258,020 32	209,550 21	500,000	500,000	"	"	
510,557	55 272,825 35	523,594 54	500,000	500,000	"	"	
	A REPORTER.	fr.	112,654,950	113,509,650	1,359,700	775,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS ,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS CONSTATÉS PEN		
		1946.	1947.	1948.
CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets) . . .	58,744 07	121,101 24	112,585 02
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	560,980 01	528,857 24	560,512 04
	— des actes des commissariats maritimes.	40,801 91	48,047 56	51,099 10
TRÉSOR PUBLIC . . .	— des droits de chancellerie.	"	"	"
	— des droits de pilotage et de fanal	612,610 95	595,108 41	590,509 11
	— de la fabrication de monnaies de cuivre	547,225 01	159,727 20	455,541 72
	— de la retenue de 1 p. $\frac{7}{10}$ sur les traitements et remises.	"	"	"
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. . .	855 09	2,588 46	1,505 75
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	92,104 80	95,527 27	90,251 15
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. — Défi- cits des comptables.	55,520 42	65,160 85	95,062 11
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	507,516 25	298,075 28	475,988 55
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	937,968 04	867,102 82	854,692 25
	Recettes accidentelles.	474,751 70	463,080 19	714,064 95
TRÉSOR PUBLIC . . .	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons . .	19,608 "	23,608 "	20,284 "
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes.	129,150 "	121,500 "	"
	Prélèvement à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite. . . .	"	"	"

FONDS SPÉCIAL.

Prix de vente de biens domaniaux (loi du 3 février 1845)	586,157 45	522,041 90	412,981 86
--	------------	------------	------------

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1852.		Observations.
1849.	1850.		adoptées POUR L'EXERCICE 1851.	proposées POUR L'EXERCICE 1852.	En PLUS.	En MOINS.	
REPORT. fr.			112,654,050	113,509,650	1,539,700	775,000	
101,777 42	(a	98,501 89	120,000	110,000	"	10,000	a) Les produits de cet exercice ne sont pas encore constatés définitivement dans les écritures du trésor public.
367,713 92	563,582 63	558,087	555,000	568,000	35,000	"	
59,041 52	45,757 52	45,265 49	50,000	50,000	"	"	
"	"	"	25,000	25,000	"	"	
480,556 60	583,692 75	552,451 56	570,000	590,000	20,000	"	
"	"	515,451 51	145,000	145,000	"	"	
227,635 37	(b	227,635 37	240,000	240,000	"	"	b) Le produit de la retenue de 1 p. 100 n'est pas encore définitivement établi.
913 05	1,204 76	1,591 02	1,000	1,000	"	"	
101,555 88	102,515 72	98,128 18	100,000	100,000	"	"	
164,108 19	167,410 05	105,054 24	100,000	100,000	"	"	
409,599 14	554,220 57	410,999 05	655,000	755,000	100,000	"	
445,057 20	(c	770,700 08	850,000	825,000	"	5,000	c) Même observation.
282,957 99	2 08,109 57	428,592 87	225,000	225,000	"	"	
25,608	(d	21,777	25,600	25,600	"	"	d) Le produit n'est pas encore connu
57,000	(e	95,849	150,000	125,000	"	25,000	e) Même observation.
"	"	"	48,000	48,000	"	"	
			116,452,550	117,510,250	1,692,700	815,000	
AUGMENTATION. fr.					877,700		
545,540 59	442,560 87	461,812 51	900,000	1,000,000	100,000	"	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1852.

ANNEXE N° 2.

ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1851.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE de CHAQUE PROVINCE, d'après les résultats du cadastre, au 31 décembre 1845	CONTINGENT POUR 1851.	Observations.
Anvers	15,642,646 19	1,540,105 "	
Brabant	28,553,848 26	2,817,375 "	
Flandre occidentale.	23,837,667 66	2,352,033 "	
Flandre orientale	26,413,156 28	2,606,153 "	
Hainaut	26,731,120 85	2,637,527 "	
Liège	15,410,395 60	1,520,525 "	
Limbourg	6,954,136 22	686,156 "	
Luxembourg.	5,636,220 "	556,152 "	
Namur	9,911,728 49	977,978 "	
TOTAUX. . . . fr.	157,090,928 55	15,500,000 "	

VOIES ET MOYENS.

—
EXERCICE 1852.

ANNEXE N° 5.

ÉTAT

DU

MONTANT DES RÔLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE 1850.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1850 SUR							
	LA VALEUR	LES PORTES	LES	LE	LE RACHAT DES QUATRE		LES	LES
	LOCATIVE.	ET FENÊTRES.	FOYERS.	MOBILIER.	PREMIÈRES BASES		DOMESTIQUES.	CHEVAUX.
					à 8 p. o/o.	à 12 p. o/o.		
Anvers.	300,705 16	595,240 81	105,529 02	208,525 01	5,152 41	6,605 27	80,177 54	55,190 72
Brabant	585,990 15	640,000 75	105,929 65	590,601 28	750 00	1,581 15	152,625 04	86,465 98
Flandre occidentale.	267,198 65	452,480 50	118,552 50	158,297 90	3,058 16	3,006 12	61,511 55	55,128 56
Flandre orientale .	406,427 45	626,062 07	150,580 07	252,904 42	"	"	85,470 54	49,166 50
Hainaut	275,563 31	422,542 "	147,507 51	162,646 54	"	"	66,475 78	58,914 12
Liège	180,652 11	252,902 61	100,922 08	110,586 60	5,268 04	5,740 28	68,247 04	30,509 48
Limbourg.	52,704 05	59,900 56	21,169 27	26,855 22	"	"	22,582 96	15,145 54
Luxembourg. . . .	22,006 06	45,150 58	27,859 55	20,845 58	"	"	9,165 66	5,835 72
Namur	65,724 21	101,800 28	48,727 10	57,844 04	4 24	68 08	27,654 54	25,208 28
TOTAL . . . fr.	2,152,749 99	2,976,967 74	916,566 25	1,377,880 45	12,194 41	15,699 50	571,505 85	545,450 50

POUR L'EXERCICE 1852.

TOTAL DE LA CONTRIBUTION.	REMISES			PRINCIPAL, non compris les COTISATIONS d'office.	COTISATIONS D'OFFICE.	TOTAL DU PRINCIPAL.	DIX CENTIMES additionnels POUR LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE d'articles ou rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses (art. 49 de la loi).	TOTAL.						
1,157,100 04	1,155 92	452 52	1,588 44	1,155,521 20	*	1,155,521 20	115,552 07	1,249,073 27	43,312
2,053,812 92	7,068 79	2,950 94	10,019 73	2,045,793 19	*	2,045,793 19	204,570 20	2,248,172 59	62,965
1,079,915 50	2,199 86	912 67	3,112 53	1,076,800 77	*	1,076,800 77	107,679 07	1,184,480 74	57,444
1,548,619 83	1,473 49	918 69	2,392 18	1,546,227 65	*	1,546,227 65	154,012 35	1,700,850 98	75,955
1,151,040 06	4,657 40	559 01	5,196 41	1,125,852 65	*	1,125,852 65	112,585	1,258,457 65	63,424
765,498 90	2,216 70	1,612 01	3,828 80	761,670 10	*	761,670 10	76,166 82	837,836 92	33,198
176,153 20	"	"	"	176,153 20	*	176,153 20	17,015 20	193,740 40	9,948
150,846 65	"	"	"	150,846 65	*	150,846 65	13,084 02	143,951 27	8,655
325,051 17	153 05	87 78	220 81	324,810 56	*	324,810 56	32,481 05	357,291 41	15,571
8,548,014 07	18,885 28	7,473 62	26,358 90	8,521,655 77	*	8,521,655 77	832,154 26	9,155,810 03	370,450

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1852.

ANNEXE N° 4.

MONTANT

DES

RÔLES DU DROIT DE PATENTE POUR L'ANNÉE 1850.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplémentifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS POUR LE TRÉSOR.	TOTAL GÉNÉRAL.	NOMBRE D'ARTICLES de RÔLES.	Observations.
Anvers	385,507 94	58,337 34	424,125 48	27,670	Le montant des rôles supplémentifs du 4 ^e trimestre 1850, est établi par approximation, d'après les produits des mêmes rôles formés pour le 4 ^e trimestre 1849.
Brabant	581,871 25	58,187 21	640,058 46	35,779	
Flandre occidentale . .	256,712 71	25,670 86	282,583 57	28,356	
Flandre orientale . .	451,297 17	45,152 02	474,429 19	59,060	
Hainaut	507,157 45	59,715 66	656,851 09	49,858	
Liège	555,955 04	55,594 92	560,547 96	27,971	
Limbourg	68,744 60	6,874 29	75,618 98	9,011	
Luxembourg	55,107 59	5,510 75	60,618 34	8,674	
Namur	122,454 77	12,242 84	154,677 61	14,325	
TOTAUX	2,854,826 59	285,484 09	5,118,510 68	240,691	

POUR L'EXERCICE 1852.

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1852.

ANNEXE N° 5.

REDEVANCES

DES MINES POUR L'ANNÉE 1850.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES		TOTAL.	10 centimes pour les fonds de non-valeurs.	5 centimes sur les deux sommes précédentes pour frais de perception.	TOTAL GÉNÉRAL.
	Fixes.	Proportionnelles.				
Hainaut.	8,996 50	105,775 84	112,772 54	11,277 20	6,202 53	150,251 87
Liège	3,854 85	27,404 "	31,058 85	3,105 88	1,708 24	35,872 05
Luxembourg	1,126 70	3 20	1,129 90	112 09	62 16	1,305 05
Namur	3,045 50	5,259 74	8,305 04	850 50	456 78	9,592 32
TOTAUX.	16,825 35	156,442 78	155,266 11	15,326 57	8,429 51	177,022 19

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

VOIES ET MOYENS.

EXERCICE 1852.

ANNEXE N^o 6.

MONTANT DES RÔLES

DU

DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DE BOISSONS ALCOOLIQUES.

PROVINCES.	MONTANT DES PRODUITS			NOMBRE D'ARTICLES		
	Des rôles primitifs et des rôles supplétifs du 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e trimestre 1850.	Présumés des rôles supplétifs du 4 ^e trimestre 1850.	TOTAL.	Des rôles primitifs et des rôles supplétifs du 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e trimestre 1850.	Présumés des rôles supplétifs du 4 ^e trimestre 1850.	TOTAL.
Anvers	72,150 50	700 »	72,859 50	3,693	80	3,773
Brabant	128,198 »	1,600 »	129,798 »	7,227	180	7,407
Flandre occidentale . .	101,751 75	800 »	102,551 75	5,765	90	5,855
Flandre orientale . .	128,249 50	1,500 »	129,749 50	7,283	160	7,443
Hainaut	165,810 »	1,800 »	167,610 »	10,208	220	10,428
Liège	140,850 75	1,800 »	142,650 75	8,468	220	8,688
Limbourg	34,856 »	600 »	35,456 »	2,312	90	2,402
Luxembourg	37,208 »	500 »	37,708 »	2,420	70	2,490
Namur	61,270 50	700 »	61,970 50	4,158	90	4,248
TOTAL	870,554 »	10,000 »	880,554 »	51,534	1,200	52,734

POUR L'EXERCICE 1852.

VOIES ET MOYENS.
—
EXERCICE 1852.



ANNEXE N° 7.



ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

ARTICLES DU BUDGET DE L'EXERCICE 1852,

En ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.		PRODUITS CONSTATÉS PEN			
		1846.	1847.	1848.	
IMPÔTS.					
<i>Enregistrement. (Principal et additionnels.)</i>					
ACTES.	<ul style="list-style-type: none"> civils publics sous seing privé judiciaires d'huissiers 	8,041,080 41	8,565,261 80	7,145,774 84	
		718,295 15	890,976 07	755,589 49	
		509,171 46	615,556 05	601,646 55	
		555,712 31	588,328 56	544,127 96	
	Lettres de noblesse	4,154 "	11,681 58	5,512 "	
Permis de changer de nom de famille	794 82	157 80	415 40		
TOTAL.		10,489,186 15	10,669,941 44	9,050,804 24	
<i>Greffe. (Principal et additionnels.)</i>					
Mise au rôle		44,541 58	45,090 87	41,605 55	
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions		263,020 56	264,174 44	260,727 14	
TOTAL.		312,568 14	307,265 31	302,332 69	
<i>Hypothèques. (Principal et additionnels.)</i>					
DROITS	d'inscriptions	157,886 46	154,607 48	144,742 65	
	de transcriptions d'actes de mutation	1,675,141 28	1,615,571 16	1,508,466 95	
	TOTAL.		1,813,027 74	1,750,178 64	1,453,209 58
<i>Successions. (Principal et additionnels.)</i>					
DROITS	de successions	4,915,005 11	5,867,768 81	5,625,099 79	
	de mutations par décès	175,595 71	152,465 10	120,152 41	
	TOTAL.		5,088,598 82	6,020,231 91	5,745,252 20
<i>Timbre.</i>					
PROPORTIONNEL.	Effets de commerce	débite	145,021 05	151,906 95	177,862 60
		visa	51,825 60	55,472 55	40,544 25
		extraordinaire	15,101 50	11,465 45	112,946 70
	Bons de caisse, obligations excédant 5 ans, ou illimitées	66,992 "	58,227 50	75,114 10	
	Timbre de coupures	"	"	"	
	Effets et obligations résultant d'emprunts au profit d'étrangers	180 "	"	"	
À REPORTER.		257,719 95	257,070 25	412,467 65	

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES		TOTAL des CINQ DERNIÈRES années.	1/5, OU MOYENNE annuelle.	PRÉVISIONS		Observations.
1849.	1850.			ADOPTÉES pour l'exercice 1851.	PROPOSÉES pour l'exercice 1852.	
7,516,575 02	8,246,588 51	40,111,280 54	8,022,256 07	10,500,000 "	10,500,000 "	
917,506 55	761,747 65	4,044,002 87	808,800 57			
581,407 50	665,776 82	5,051,558 45	606,511 60			
501,958 07	486,542 66	2,676,449 56	555,289 87			
2,006 20	1,102 40	24,490 07	4,899 21			
275 60	551 90	9,172 82	454 50			
9,519,859 12	10,160,102 02	40,889,959 95	9,977,991 97			

56,504 62	52,270 54	197,811 16	50,562 25	500,000 "	500,000 "	
955,284 85	950,564 60	1,505,777 57	261,155 51			
280,789 45	201,855 14	1,505,588 75	500,717 74			

122,987 07	125,406 17	665,719 85	132,745 97	1,650,000 "	1,650,000 "	
1,370,195 14	1,551,298 65	7,520,675 16	1,504,154 65			
1,405,182 21	1,674,794 82	8,184,592 00	1,656,878 60			

6,429,026 51	6,162,519 91	28,999,417 95	5,799,885 60	6,000,000 "	6,000,000 "	
96,552 00	85,505 42	627,849 54	125,569 91			
6,525,579 21	6,248,025 55	29,627,267 47	5,925,455 51			

167,086 85	165,060 10	805,557 55	161,107 51			
58,510 52	50,155 54	182,285 84	36,457 17			
167,813 50	182,606 20	488,021 15	97,604 25			
5,602 50	46,409 "	252,545 10	50,469 02			
11,245 04	"	11,245 04	2,249 01			
"	"	180 "	56 "			
590,058 21	422,298 64	1,759,614 68	347,922 94			

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.		PRODUITS CONSTATÉS PEN		
		1846.	1847.	1848.
REPORT.		257,719 95	257,070 25	412,467 65
<i>Timbre (suite).</i>				
DE DIMENSION	Débite.	1,571,660 42	1,576,054 10	1,476,169 06
	Visa	55,594 08	25,281 69	15,778 05
	Extraordinaire	323,501 05	290,446 95	277,475 75
	Passeports			
	à l'intérieur.	5,470 "	3,958 "	10,472 "
	à l'extérieur.	25,440 "	22,480 "	26,760 "
	Permis de port d'armes de chasse	100,520 "	220,860 "	255,040 "
	Journaux étrangers.	20,445 04	20,958 78	14,189 57
	Warrants	"	"	"
	Affiches	99,905 55	102,864 44	87,256 62
Annonces et avis.	29,520 09	52,166 80	24,877 62	
Feuilles de patentes.	123,502 90	128,004 35	118,726 60	
TOTAL.		2,687,085 98	2,689,105 56	2,607,792 88
<i>Naturalisations.</i>				
DROITS	de naturalisation ordinaire.	12,000 "	15,500 "	9,500 "
	de grande naturalisation	"	"	"
	TOTAL.	12,000 "	15,500 "	9,500 "
<i>Amendes en matière d'impôts.</i>				
DOUBLES, TRIPLES DROITS, ETC.,	d'enregistrement.	45,542 99	66,264 11	42,205 24
	de greffe	"	"	"
	d'hypothèques	8,774 15	11,800 29	9,821 51
	de successions	51,940 92	53,655 82	26,521 75
	de timbre	69,058 41	114,244 11	59,116 90
TOTAL.		155,206 45	225,944 55	157,465 47
<i>Amendes de condamnation en matières diverses.</i>				
AMENDES	en matières criminelle, correctionnelle et forestière	76,875 92	65,602 29	66,068 00
	prononcées en vertu de lois spéciales.	56,552 75	42,174 00	45,590 20
	en matière civile, disciplinaire, etc.	2,818 37	3,780 "	2,725 "
TOTAL.		116,247 04	111,557 19	112,584 10

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES.		TOTAL des CINQ DERNIÈRES années.	1/5, OU MOYENNE annuelle.	PRÉVISIONS		<i>Observations.</i>
1849.	1850.			ADOPTÉES pour l'exercice 1851.	PROPOSÉES pour l'exercice 1852.	
590,058 21	422,298 64	1,750,614 68	347,022 94	5,000,000 "	2,850,000 "	
1,495,053 85	1,454,215 60	7,574,053 12	1,514,806 02			
16,758 03	17,617 09	100,029 82	21,805 06			
516,403 80	304,180 54	1,521,098 09	304,219 62			
11,414 "	13,102 "	44,486 "	8,807 20			
25,450 "	27,752 "	125,888 "	25,177 60			
265,264 "	266,880 "	1,180,064 "	256,102 80			
1,665 56	1,458 05	58,697 00	11,730 58			
147 "	12 "	150 "	51 80			
96,925 28	101,335 97	488,167 86	97,635 57			
29,185 76	51,404 "	147,250 27	29,450 05			
126,610 55	116,078 50	612,022 90	122,584 58			
2,771,912 04	2,756,415 58	15,602,511 64	2,720,462 52			
6,000 "	5,500 "	46,500 "	9,500 "	5,000 "	5,000 "	
"	1,000 "	1,000 "	200 "			
6,000 "	4,500 "	47,500 "	9,500 "			
57,148 92	57,427 00	268,588 55	53,717 67	140,000 "	140,000 "	
69 78	"	69 78	15 96			
10,088 06	9,047 22	49,531 21	9,906 24			
56,625 02	52,598 62	181,125 01	56,224 60			
13,308 75	14,215 28	270,015 54	54,002 71			
117,551 45	153,288 21	760,525 89	153,865 18			
157,224 14	210,854 51	576,625 56	115,525 11	155,000 "	220,000 "	
50,254 85	83,566 58	255,910 28	51,185 86			
10,075 40	15,765 04	55,761 81	7,152 56			
218,154 50	509,983 03	868,306 65	175,661 53			

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.		PRODUITS CONSTATÉS PEN		
		1846.	1847.	1848.
PÉAGES.				
<i>Rivières et canaux.</i>				
DROITS DE NAVIGATION, DE PONTS, D'ÉCLUSES, ETC. (Par rivière ou canal).	Canal de Charleroi	1,500,591 48	1,055,222 46	1,564,408 75
	— de Pommerœul à Antoing	419,202 05	493,557 52	462,419 55
	— de Mons à Condé	77,540 87	99,124 45	100,765 10
	— de la Campine	5,054 40	10,028 50	20,266 52
	Sambre canalisée	648,560 16	752,952 29	502,414 76
	Escant	94,472 74	105,008 51	99,187 15
	Meuse	72,408 27	81,608 55	54,490 60
	Divers	208,612 25	251,566 85	195,708 59
	des bacs, bateaux et passages d'eau	60,615 09	46,552 55	45,850 97
	PRODUITS.	des bateaux à vapeur } d'Anvers à la Tête-de-Flandre	24,948 12	26,570 01
— à Tamise		22,598 65	16,857 25	16,465 "
Vente d'arbres, plantations et herbages	9,541 50	13,557 84	10,982 70	
— de terrains provenant d'emprises	726 65	1,055 56	5,507 40	
Location — — —	2,552 18	2,445 98	5,540 98	
Droits de pêche	55,240 67	50,578 45	50,018 54	
Amendes en matière de navigation	648 99	619 65	545 75	
TOTAL		5,020,512 05	5,552,845 50	2,958,754 82
<i>Routes appartenant à l'État.</i>				
PREMIÈRE CLASSE	Produits des barrières affermées et en régie	854,445 80	850,202 75	728,714 05
	Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudications	2,268 51	19,204 55	11,676 74
DEUXIÈME CLASSE	Produits des barrières affermées et en régie	1,006,585 68	1,012,597 20	955,705 74
	Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudications	5,559 27	22,970 25	12,570 52
Vente de terrains provenant d'emprises	5,114 24	5,055 68	3,988 08	
Location — — —	"	"	"	
Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	10,157 46	9,119 22	4,851 71	
Domages-intérêts et amendes (barrières, roulages et grande voirie).	19,545 50	16,848 96	12,241 75	
TOTAL		1,881,474 46	1,920,797 65	1,709,555 57
CAPITAUX ET REVENUS.				
<i>Domaines. (Valeurs capitales.)</i>				
PRIX DE VENTE DE BIENS IMMEUBLES.	Loi du 27 mai 1857 et antérieures	184,742 64	510,881 52	77,520 40
	— 50 juin 1840	71,500 64	41,655 64	57,404 57
	— 29 décembre 1842	2,099 89	11,658 26	8,250 56
	Autres aliénations	165 71	7,481 18	120 48
A REPROTER		258,506 88	571,656 40	125,505 81

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES		TOTAL des CINQ DERNIÈRES années.	1/5, OU MOYENNE annuelle.	PRÉVISIONS		<i>Observations.</i>
1849.	1850.			ADOPTÉES pour l'exercice 1851.	PROPOSÉES pour l'exercice 1852.	
1,080,501 05	1,006,127 57	0,556,741 89	1,511,548 58			
470,222 25	474,867 17	2,520,248 50	404,040 66			
152,710 91	149,028 26	564,967 57	112,995 51			
21,766 51	22,998 77	86,114 50	17,222 86			
549,650 88	548,764 28	2,982,122 57	596,421 47			
100,569 57	104,528 22	505,505 99	100,715 20			
62,651 54	76,557 37	547,476 51	69,495 26			
208,070 42	225,860 85	1,067,618 90	215,525 78	2,905,000 .	5,000,000 .	
57,266 55	55,450 62	225,695 54	44,758 71			
20,085 79	21,274 60	116,975 15	23,595 05			
20,785 80	20,142 10	105,826 78	21,165 56			
28,620 69	29,704 54	92,207 07	18,441 42			
1,880 62	10,654 98	17,785 01	5,557 .			
22,587 20	5,595 67	56,518 01	7,265 60			
55,408 78	55,598 50	162,844 81	32,568 96			
1,052 90	1,602 70	4,447 97	889 59			
2,701,769 62	2,885,295 96	15,188,955 05	5,057,790 79			

607,788 65	705,818 42	5,710,967 65	742,195 55			
15,508 94	14,514 99	65,265 71	12,652 74			
762,505 51	845,076 81	4,560,060 .	912,015 80	1,765,000 .	1,585,000 .	
16,480 41	12,405 21	69,800 76	15,061 95			
5,157 55	2,290 84	18,496 20	3,699 26			
59 .	8 .	67 .	15 40			
75,100 82	47,592 65	146,610 84	29,522 17			
21,468 52	16,420 27	86,524 98	17,264 99			
1,505,867 40	1,659,956 17	8,655,609 25	1,751,121 84			

.	45,275 98	616,420 54	125,284 07			
14,651 50	.	105,282 55	55,056 47			
3,025 52	.	24,991 85	4,998 57			
1,555 65	55,822 82	45,141 82	8,628 56			
19,208 45	77,098 80	840,856 54	169,967 27			

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	PRODUITS CONSTATÉS PEN		
	1846.	1847.	1848.
Report.	258,506 88	371,656 40	123,565 81
<i>Domaines (suite).</i>			
PRODUITS.			
{ de successions en deshérence	5,520 95	20,351 44	5,358 27
{ nets des épaves	547 62	507 05	356 76
{ provenant du Département des Finances	21,808 06	65,868 64	97,845 87
{ — — de la Guerre.	50,461 78	65,586 91	587,681 80
{ — — de la Justice.	5,898 07	5,268 56	1,022 05
{ — — des Affaires Étrangères et Intérieur.	6,006 50	10,484 02	5,085 05
{ — — des Travaux publics	"	155 "	7,442 56
REMBOURSEMENT DE CAPITAUX { du fonds de l'industrie nationale	117,175 07	87,099 60	68,957 19
{ de créances ordinaires	85,635 "	267,708 55	186,175 49
Rachat et transfert de rentes	6,666 78	12,515 51	1,552 52
Transactions en matière domaniale	8,500 17	1,995 "	1,453 06
Domages-intérêts pour inexécution de conventions	525 "	515 61	50,550 69
Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudications	57,019 18	50,020 25	50,464 75
Refournissement pour moins-value du mobilier (bacs et bateaux)	"	"	"
TOTAL.	602,060 76	956,505 20	966,884 40

Forêts.

de coupes de bois (décime compris).	981,567 79	1,140,144 14	915,422 15
de chablis, bois de délits et d'élagages	6,100 16	10,759 08	5,565 92
d'objets saisis et confisqués	"	90 10	78 98
de glandée, panage, foin et herbages	21,621 39	21,225 47	15,784 20
Excédant des droits d'encan sur frais d'adjudications	14,871 84	24,498 95	8,746 67
des propriétés dépendantes des forêts	417 50	2,475 "	1,875 "
FERVAGES { du droit { de chasse	4,404 52	5,550 26	6,505 45
{ de pêche (baux et licences).	6,576 85	9,212 80	9,015 28
{ Indemnité pour charbonnage.	"	"	"
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral.	22,877 09	47,608 57	58,505 01
Relevances pour construction d'usines et droits d'usage	2,150 "	700 "	1,050 "
Domages-intérêts et restitutions en matières forestières.	19 66	178 54	151 40
TOTAL.	1,065,606 60	1,268,422 91	998,766 02

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES		TOTAL des CINQ DERNIÈRES années.	1/5, OU MOYENNE annuelle.	PRÉVISIONS		<i>Observations.</i>
1849.	1850.			ADOPTÉES pour l'exercice 1851.	PROPOSÉES pour l'exercice 1852.	
19,208 45	77,098 80	849,856 54	169,967 27			
14,671 15	7,070 03	52,780 82	10,556 16			
1,520 72	1,564 58	4,375 71	875 14			
50,578 80	29,155 45	243,054 82	49,010 96			
77,545 54	98,501 44	677,577 27	135,515 45			
5,622 09	17,420 27	55,251 94	6,640 59	1,000,000 "	595,000 "	
8,608 44	4,555 74	54,651 55	6,926 27			
12,207 55	18,896 55	58,681 00	7,756 52			
155,359 55	206,511 47	616,002 88	123,200 58			
958,165 27	175,719 91	1,671,402 22	354,280 44			
2,044 02	5,174 14	25,552 57	5,106 51			
14,735 "	46,775 52	73,562 75	14,672 55			
14,027 11	4,630 32	69,857 75	13,971 55			
25,147 94	52,262 11	172,914 19	54,582 84			
190 "	4,725 76	4,015 76	985 15			
1,517,458 41	727,471 09	4,570,157 95	914,031 58			

764,075 32	892,255 03	4,691,444 41	938,288 88		
54,456 52	65,052 55	145,912 03	29,182 40		
17 55	501 65	688 08	157 62		
9,060 82	11,345 55	79,957 45	15,987 48		
5,424 07	11,158 19	62,679 72	12,555 94		
5,556 70	5,449 68	15,555 88	2,710 78		
4,910 10	5,767 78	25,225 89	5,045 17	1,100,000 "	1,100,000 "
5,889 27	7,552 80	41,047 "	8,209 40		
"	1,020 "	1,020 "	204 "		
50,707 56	24,381 27	184,169 50	56,855 86		
3,895 20	1,106 10	8,901 39	1,780 28		
5,914 18	5,559 35	11,805 15	2,560 62		
908,586 98	1,026,009 75	5,266,582 26	1,055,276 45		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	PRODUITS CONSTATÉS PEN		
	1846.	1847.	1848.
<i>Dépendances des chemins de fer.</i>			
LOCATIONS.			
de terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	6,071 09	6,005 72	6,045 05
de cafés-restaurants.	"	25,592 "	21,244 97
d'herbages.	6,970 51	8,502 11	7,202 10
de vidanges	525 "	815 74	585 68
de pêche	"	"	"
Argent non réclamé	"	"	"
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	167,474 18	51,658 50	78,752 "
PAIX DE VENTE.			
de mobilier et matériel hors d'usage.	455 "	1,591 85	14,978 60
d'objets non réclamés	4,282 91	6,505 72	5,976 51
d'arbres, osiers et herbages	"	"	"
Excédant de droit d'encan sur frais d'adjudication	400 71	25 49	67 77
TOTAL.	186,770 40	98,555 02	155,450 68
<i>Établissements et services régis par l'État.</i>			
ÉCOLE MILITAIRE. — Pensions des élèves	15,500 "	25,100 "	46,282 85
ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.			
Pensions { des élèves.	16,381 44	51,684 86	56,544 57
Pensions { d'animaux malades	"	"	"
Produits { consommés en nature	"	"	"
Produits { des ventes d'objets divers	"	"	"
Bénéfices de la fonderie de canons.	"	"	"
ABONNEMENT.			
au <i>Moniteur</i>	24,540 84	25,446 55	68,604 87
au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	6,516 "	6,510 "	41,799 65
au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i>	5,100 "	"	5,496 "
Produit du haras de Tervueren et saillies	"	900 "	"
Établissement de Ruysselede	"	"	"
TOTAL.	65,858 28	107,641 19	198,727 70
<i>Produits divers et accidentels.</i>			
PRODUITS.			
des examens et visa des diplômes.	55,555 "	84,076 56	84,475 47
des diplômes des artistes vétérinaires	775 "	640 "	1,740 "
des brevets d'invention.	5,295 19	17,564 18	15,202 84
des jeux de Spa	152,807 60	78,529 26	83,416 65
du quart des salaires sur transcriptions.	"	"	"
Restitutions volontaires	98 85	419 48	460 "
A REPORTER.	212,111 62	181,229 48	185,294 96

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES.		TOTAL des CINQ DERNIÈRES années.	1/5, OU MOYENNE annuelle.	PRÉVISIONS		<i>Observations.</i>
1849.	1850.			ADOPTÉES pour l'exercice 1851.	PROPOSÉES. pour l'exercice 1852.	
9,894 04	8,041 28	38,215 78	7,645 10			
13,065 05	13,822 50	71,725 40	14,344 08			
10,107 48	5,295 90	57,878 10	7,575 02			
348 00	590 "	2,802 48	572 40			
10 "	"	10 "	2 "			
"	178 59	178 59	55 72	50,000 "	50,000 "	
86,051 54	58,985 90	425,522 01	84,704 40			
3,050 71	1,555 "	21,380 10	4,277 85			
94 "	1,157 10	15,004 24	5,108 85			
2,758 15	611 10	3,549 25	609 85			
48 42	124 81	667 20	155 44			
125,986 05	71,220 18	615,700 21	125,158 04			

56,167 17	55,055 50	172,105 50	54,420 00			
52,062 09	31,214 78	167,887 54	55,577 51			
4,790 50	4,008 25	9,758 55	1,951 71			
"	"	"	"			
25,812 70	5,027 55	50,840 25	6,168 05			
22,557 10	55,180 24	77,717 34	15,545 47	250,000 "	275,000 "	
18,550 44	13,055 05	150,875 55	50,175 10			
14,406 "	13,545 20	84,776 85	16,955 57			
2,140 72	5,128 54	15,865 26	2,775 05			
"	"	900 "	180 "			
"	"	"	"			
176,466 52	162,050 91	708,724 60	141,744 92			

45,457 28	10,230 81	277,605 12	55,521 02			
000 "	1,100 "	5,555 "	1,067 "			
48,684 46	55,594 94	120,541 61	24,068 52			
250,824 16	115,617 85	687,995 50	157,599 10			
25,040 81	23,487 05	46,527 86	9,505 57			
1,055 16	2,606 "	4,657 47	927 50			
379,029 87	186,776 65	1.142,442 56	228,488 51			

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES		TOTAL des CINQ DERNIÈRES années.	1/5, OU MOYENNE annuelle.	PRÉVISIONS		<i>Observations.</i>
1849.	1850.			ADOPTÉES pour l'exercice 1851.	PROPOSÉS pour l'exercice 1852.	
579,029 87	186,776 65	1,142,442 56	228,488 51	500,000 -	500,000 -	
55,829 66	62,015 55	282,200 95	56,440 19			
6,518 74	5,291 90	44,874 11	8,974 82			
5,895 20	5,436 24	27,155 43	5,426 60			
445,075 47	250,520 52	1,406,051 05	299,550 21			

75,570 74	55,555 25	520,215 58	65,242 71	500,000 -	500,000 -	
2,196 50	"	2,554 20	470 84			
71,589 96	78,297 82	402,051 20	80,406 24			
55,184 65	50,015 21	175,990 55	55,198 06			
4,757 87	11,147 69	52,581 78	10,516 56			
186 81	221 59	917 89	189 58			
551 16	202 16	9,757 71	1,947 54			
85,094 34	61,705 74	401,157 78	80,227 56			
54,105 52	50,549 49	216,045 45	43,588 69			
7,500 "	7,554 80	50,054 80	6,006 06			
510,557 55	272,825 55	1,617,072 72	525,594 54			

7,469 08	1,232 55	46,987 86	9,597 57	100,000 -	100,000 -	
71,588 84	4,542 85	167,017 07	55,405 42			
72,600 86	52,102 77	155,255 95	50,650 79			
5,451 72	4,705 69	24,055 80	4,811 16			
1,025 10	94,597 25	96,022 55	19,204 47			
7,592 59	50,341 56	57,954 15	7,586 85			
104,108 19	167,410 65	525,271 18	105,034 24			

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES DROITS ET PRODUITS.	PRODUITS CONSTATÉS PEN				
	1846.	1847.	1848.		
<i>Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.</i>					
MINISTÈRE DES FINANCES.	Frais de poursuites et d'instances	925 71	1,600 91	3,228 00	
	Frais de surveillance de bois appartenant {	aux communes et hospices	155,730 94	155,546 21	131,202 87
		aux acquéreurs de bois domaniaux	416 24	1,505 12	1,587 91
	Remboursement et dégrèvement des contributions	895 92	2,041 11	645 25	
	Cinq pour cent sur recettes pour ordre (frais de régie)	6,561 68	6,054 46	5,412 75	
	Retenues pour frais de perception de revenus provinciaux	7,050 49	7,838 52	7,070 66	
	Remboursements divers	"	"	"	
MINISTÈRE DE LA JUSTICE.	Frais de justice {	en matière criminelle, correctionnelle et forestière	108,818 18	92,863 56	91,655 25
		en matière de simple police	48,721 18	51,271 55	55,062 18
	Frais {	militaire	9 "	211 50	55 70
		d'entretien de mendiants	280 52	"	2,445 45
		de remplacement de mendiants	"	"	"
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.	Canal de la Campine. {	Annuités des propriétaires riverains	"	"	"
		Rachat des susdites annuités	"	"	"
	Frais de surveillance de travaux publics concédés	"	"	196,996 09	
	Abonnem ^t provisoire des provinces, service des ponts et chaussées	"	"	"	
Indemnités pour jouissance d'égouts, etc.	"	"	"		
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — Frais de justice en matière de garde civique	102 59	762 96	262 52		
TOTAL	307,516 25	298,075 28	475,088 55		
FONDS SPÉCIAUX.					
Prix de vente de bois domaniaux	586,157 45	522,041 00	412,981 86		

POUR L'EXERCICE 1852.

DANT LES ANNÉES		TOTAL des CINQ DERNIÈRES années.	1/5, OU MOYENNE annuelle.	PRÉVISIONS		<i>Observations.</i>
1849.	1850			ADOPTÉES pour l'exercice 1851.	PROPOSÉES pour l'exercice 1852.	
5,537 *	2,255 01	11,547 55	2,509 51			
158,567 86	132,240 20	609,004 08	153,818 81			
1,911 55	929 10	6,140 70	1,229 94			
114 45	275 54	5,968 07	795 61			
8,278 28	10,721 14	57,408 51	7,481 66			
6,704 44	6,821 48	55,494 50	7,098 88			
"	478 81	478 81	95 76			
170,225 90	257,505 24	750,155 95	146,027 19			
60,744 *	73,939 *	270,557 89	54,067 58	655,000 "	735,000 "	
8 02	94 50	556 61	71 52			
5,350 58	381 82	6,464 97	1,292 99			
"	"	"	"			
"	"	"	"			
"	"	"	"			
25,490 "	20,555 "	245,041 09	48,608 22			
54,408 92	18,441 58	52,040 50	10,588 10			
1,148 20	2,983 "	4,151 20	826 24			
5,811 56	6,511 20	15,450 69	2,690 14			
469,599 14	554,220 57	2,084,990 77	416,999 95			
345,540 59	442,500 87	2,309,062 67	461,812 55	900,000 "	1,000,000 "	